

## **AVIS AUX MEMBRES**

 $\frac{N^{\circ} 2012 - 032}{\text{Le } 29 \text{ février } 2012}$ 

## RÉVISÉ

## Contrats à terme sur actions canadiennes « Contrats à terme sur actions »

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) désirent vous informer qu'à l'ouverture du marché le **vendredi 2 mars 2012** inscrira à sa cote les contrats à terme suivants :

Banque de Montréal – FBO
Banque de Nouvelles Écosse (La) – FNS
Barrick Gold Corporation – FBA
BCE Inc. – FBC
Banque Canadienne Impériale de Commerce – FCB
Compagnie des chemins de fer nationaux – FCN
EnCana Corporation – FEA
IAMGOLD Corporation – FIM
Manulife Financial Corporation – FMF
Banque Nationale du Canada – FNB
Banque Royale du Canada – FRY
Suncor Energy Inc. – FSU
Financière Sun Life – FLF
Thomson Reuters Corporation – FRT
Banque Toronto-Dominion (La) - FTD

Veuillez trouver ci-dessous les intervalles de marges pour ses contrats à terme.

SYMBOLE	INTERVALLE DE MARGE
FBO	4,58%
FNS	5,61%
FBA	8,35%
FBC	4,09%
FCB	5,14%
FCN	5,63%
FEA	15,10%
FIM	11,69%
FMF	10,04%
FNB	4,80%
FRY	5,99%
FSU	9,56%
FLF	10,44%
FRT	5,31%
FTD	5,50%

3ième étage

Montréal (Québec)



Les caractéristiques du nouveau contrat à terme sur actions canadiennes, sont offertes dans le site Web de la Bourse à <a href="www.m-x.ca">www.m-x.ca</a>.

Veuillez noter que, pour les contrats à terme, les membres compensateurs ne sont pas en mesure d'effectuer des dépôts spécifiques et des dépôts du bien sous-jacent d'un contrat à terme jusqu'à nouvel ordre.

Les membres compensateurs peuvent communiquer avec les services aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher Président et chef de la compensation